

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014

L'An deux mil Quatorze, le 15 Décembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 10 Décembre 2014)

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs GILLET, FERY, GOURDIER, LECLERC, BINET, ARZILLIER, PIGER, LE BOT ;

Mesdames MONDJIE, CAILLAT DEVILLE, TILLY, DESSOY

Absent : Mr SEVERIN (pouvoir à Mme DESSOY), Mr BAUDOU (Pouvoir à Mr FERY)

Mr GOURDIER Bertrand a été nommé Secrétaire.

1 - Délibération n° 055/2014: Virement de crédits – Décisions modificatives n° 4/14

2 – Délibération n° 056/2014 : Contrat d'Entretien du Réseau d'Eclairage Public

Bilan Financier 2014 :

Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal le bilan financier 2014 arrêté à la date du 08/12/2013.

La plus grosse partie des dépenses d'investissement concernent les travaux d'aménagement de la place et il restera quelques factures à régler sur 2015. Nous sommes dans l'attente du versement des subventions octroyées à la commune par l'Etat et le Département sur ce dossier et sur le dossier de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal a relevé des dépenses importantes en matière d'eau, d'assainissement et d'électricité. Une étude sera effectuée sur deux années afin d'en étudier les causes.

Des virements de crédits ont été décidés ce jour afin de régler une dernière facture sur 2014 au syndicat scolaire. Les reports sur 2015 sur les dépenses d'investissements non réglées ou sur les recettes non reçues seront repris début Janvier (notamment le programme de la révision du PLU et le solde des travaux d'aménagement)

SIEM :

Le SIEM fait part aux communes de son interrogation du devenir du Syndicat si le transfert d'une partie de leurs compétences vers les Conseils Généraux est voté par l'Etat.

La commune décide d'adresser un courrier de soutien à l'action du SIEM à Mr le Président de l'Association des Maires de France.

SECTION FOOTBALL LES MESNEUX :

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Président de la Section Football et d'un devis relatif à la mise en place d'un fourreau au terrain pour passer un câble d'éclairage. Le devis ne prévoyant aucune fourniture pour l'électricité, Madame le Maire adressera un courrier au Président afin d'obtenir des précisions sur la nature exacte des travaux qu'il souhaiterait, et le Conseil Municipal se prononcera sur la suite à donner à ce dossier.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- Mr GILLET Jean Pierre informe que le carton d'invitation pour les vœux du maire est en cours d'impression et qu'une présentation du site internet de la commune sera faite pendant la cérémonie des vœux. L'Agenda communal 2015 devrait être prêt prochainement.

- Mme le Maire demande aux commissions de se réunir début janvier afin de prévoir les investissements 2015.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mr Hervé LE BOT assurera la permanence pour les dernières inscriptions sur les listes électorales le 31/12/2014 de 11 H à 12 H.

- Un groupe de travail a été constitué pour la révision générale du PLU de la Commune pour laquelle une 1^{ère} réunion est prévue le 14 Janvier prochain.

PERSONNEL COMMUNAL :

Le Conseil Municipal, à huit clos, a débattu de la mise en place d'un règlement intérieur pour le personnel communal. Une commission sera créée afin de travailler sur ce dossier.

Il a également été question d'établir les modalités d'indemnisation pour les frais de déplacements des agents communaux et de revoir le mode de calcul des congés annuels attribués aux agents.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL non définie à ce jour.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 18/12/2014 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 18 Décembre 2014.

LE MAIRE